



## RÉUNION CLDR / Partenaires BiodiverCité :

### APPEL À PROJETS 'BIODIVERCITÉ'

COMPTE RENDU – 30 octobre 2023

#### Participants :

- **Pour la Commune** : Brigitte Wiaux (présidence CLR), Vincent Bulteau (conseillé en environnement)
- **Participants** : 13 personnes. (7 CLDR, 7 partenaires Biodiversité)
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie** : Simon De Paepe.

#### ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation des PV des réunions précédentes CLDR et 'BiodiverCité'
- 2 'BiodiverCité' – éditions précédentes
- 3 Appel à projets BiodiverCité 2024
- 4 Divers

#### Annexes :

- Présentation FRW
- Résultat travail approfondissement projets

### 1 APPROBATION DES PV DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES CLDR ET 'BIODIVERCITÉ'

---

Le PV de la CLDR du 22/06/23 et le PV de la réunion BiodiverCité du 24/11/22 sont approuvés.

### 2 'BIODIVERCITÉ' – ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

---

Voir PowerPoint en annexe. Remarques particulières ci-dessous :

#### Appel à projets 2021

- **FP – Mares des Salamandres** : Le castor s'est installé au niveau de la mare des Salamandres. Il est donc impossible d'y intervenir. Pour le moment, la cohabitation est possible mais s'il y a des problèmes d'inondation liés au castor, alors la Commune devra intervenir. → fiche annulée
- **FP – projet de plantation de semences** – refusé par la région car pas éligible.
- **FP – formation personnel communal** : Plus de la moitié du personnel a changé ; nécessité d'avoir une formation de manière continue
- **FP – Sensibilisation – support papier** ; le terme 'plaquette' a été mal interprété par la région. Fiche reportée en 2022 et acceptée.
- **FP - cycle de conférence** : le Vademecum prévoit que les conférences soient organisées par une ASBL locale.

## Appel à projets 2022

- **FP - Gestion de milieux naturels – location d'une motofaucheuse** – annulée
- **FP - aménagement de l'espace avant du nouveau cimetière de Beauvechain en fleurissement vivace mellifère** – annulée car a déjà été réalisé par les services communaux.
- **Sensibilisation – cycle de conférences** : Vincent Bulteau annonce que la première formation sera donnée par ses soins et portera sur la thématique 'comment avoir des oiseaux dans son jardin'.

Appel à projets 2023 : en attente du retour officiel de la Région Wallonne.

## 3 PROJETS BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT

- La Commune a souhaité réaliser la réunion pour l'appel à projets 2024 dans le courant de la fin de l'année 2023. Ce, afin de faciliter le travail administratif pour ne pas être pressé par le temps court entre la parution du Vadémécum et la date limite pour envoyer la réponse à l'appel à projets.
- La Région wallonne finalise un outil appelé 'Naturoscope' qui sera accessible en ligne et permettra de mettre en évidence des objectifs spécifiques de développement de la nature pour chaque commune wallonne.

### 3.1 ANIMATION POUR IDENTIFIER LES PROJETS BIODEVERSITÉ/ENVIRONNEMENT PRIORITAIRES

#### 1) **Prendre connaissance des projets existants :**

L'ensemble des idées de projets qui a été collecté durant les précédentes réunions est repris sur des tables. Les participants sont invités dans un premier temps à en prendre connaissance. Pour rappel, il s'agit d'idées de projets qui répondent de manière générale au développement de la biodiversité sur la Commune. Le travail va donc au-delà des projets qui sont éligibles dans l'appel à projets 'BiodiverCité'.

#### 2) **Proposer des nouvelles idées de projets :**

Les participants sont invités à proposer des nouvelles idées 'tout azimut' en lien avec l'environnement et la biodiversité.

#### 3) **Phase de plébiscite – projets prioritaires :**

Une distinction est faite entre les projets éligibles et les projets non-éligibles afin que les participants puissent marquer des priorités pour chacune des catégories.

Chaque participant a pu plébisciter 4 projets éligibles 'BiodiverCité' et 2 projets 'hors BiodiverCité' (grisé ci-dessous)

**Résultat ci-dessous :**

<b>Zones humides</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Protection et restauration des zones humides dans la Vallée de Schoonbroek</li><li>- Restauration roselière, bois humide, plan d'eau</li><li>- Creusement de mares</li><li>- Restauration et gestion de milieu naturels</li><li>- Zones humides. Entre la rue du rivage et la Tourette (Sclimpré)</li></ul>	<b>8</b>
<b>Sensibilisation - Brochure cohabitation avec cours d'eau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Valorisation) + respect :</li><li>- Lors de permis d'urbanisme</li><li>- Toutes boîtes à destination des entreprises de construction ou dans les conditions du permis</li></ul>	<b>7</b>
<b>Nouveau projet :</b> <b>Analyser toutes les décisions du Collège et conseil communal sur base d'impact sur la perte de la biodiversité et financement massif de la lutte contre la perte de la biodiversité</b>	<b>7</b>

<p align="center"><b>Plantation de haies / buissons / arbres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien de haies et de buissons</li> <li>- Plantation de haies le long des chemins</li> <li>- Les buissons dans l'opération milles feuilles</li> <li>- Taille chaque année plant par plant à 1mètre de hauteur maximum</li> <li>- Plantations de haies et d'arbres à grande échelle sur toute la commune</li> <li>- Aide citoyens pour planter</li> <li>- Plantations de haies et d'arbres fruitiers sauvages</li> <li>- Le GAL peut aider au besoin</li> </ul>	<b>7</b>
<p align="center"><b>Plantation + clôture le long du vicinal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour récupérer le terrain usurpé.</li> <li>- Nous pourrions planter des buissons/haies avec le GAL...</li> <li>- Avec fiche du mât à cigogne</li> </ul>	<b>6</b>
<p align="center"><b>Sensibilisation agriculteurs</b></p> <p>Sensibilisation des agriculteurs au respect de l'éco-conditionnalité (plantations, bords de chemins, bords cours d'eau...)</p>	<b>5</b>
<p align="center"><b>Redéploiement de la biodiversité des milieux ouverts et bocages dans le secteur au Nord de la base aérienne</b> <b>(Dépôt Munition &lt;-&gt; Domaine Agbiermont)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des ? (Illisible) / Chemins creux</li> <li>- Protection/gestion du dépôt de munition ?</li> <li>- Protection talus sableux Agbiermont</li> <li>- Sensibilisation des agriculteurs</li> </ul>	<b>5</b>
<b>Remettre un garde champêtre sur le terrain</b>	<b>4</b>
<p align="center"><b>Nouveau projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Protection et gestion du Site de Grand Intérêt Biologique 'Marais de la chaussée' à Hamme-Mille</b></li> </ul>	<b>4</b>
<p align="center"><b>Recensement des talus et fossés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le long des voiries au niveau botanique en vue d'une préservation et gestion différenciée (via bureau d'étude !)</li> </ul>	<b>3</b>
<p align="center"><b>Nouveau projet :</b></p> <p align="center"><b>Recensement autres que 'la chouette' ; les chauves-souris, pipistrelles, les pigeons</b></p>	<b>3</b>
<b>Utilisation des parcelles agricoles communales pour planter des haies (en accord avec les agriculteurs)</b>	<b>3</b>
<b>Sensibilisation - supports papier accompagnant permis urbanisme</b>	<b>3</b>
<b>Formations personnel communal et écoles</b>	<b>3</b>
<p align="center"><b>Nouveau projet :</b></p> <p align="center"><b>Gestion du site du VALDUC (privé) en faveur de la biodiversité</b></p>	<b>3</b>
<p align="center"><b>Lutte contre espèces exotiques envahissantes (EEE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemple : renouée du japon</li> </ul>	<b>2</b>
<p align="center"><b>« Yes We Plant » en Hesbaye Brabançonne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le GAL accompagne les commerces et les agriculteurs dans la concrétisation de projets de plantation :</li> <li>- Haies, buissons</li> <li>- Verger</li> <li>- Alignements d'arbres</li> <li>- Rédaction de projet, accompagnement à la plantation via chantiers participatifs, etc</li> </ul>	<b>2</b>
<p align="center"><b>Nouveau projet :</b></p> <p align="center"><b>Sensibilisation : maintien / embellissement de la cascade de la rue les Claines.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration de la vanne</li> <li>- Implication des écoles</li> <li>- Passe à poissons sur le côté de la rivière</li> </ul>	<b>1</b>
<p align="center"><b>Nouveau projet :</b></p> <p align="center"><b>Sensibilisation à la multiplication du raton laveur</b></p>	<b>1</b>

<b>Nouveau projet : Lutte contre les frelons asiatiques</b>	<b>1</b>
<b>Nouveau projet : Gestion des talus de chemin, ZIT Valduc, life vallée</b>	<b>1</b>
<b>Sensibilisation - Brochure « La biodiversité à la ferme »</b>	<b>1</b>
<b>Fauchage différencié des bords de route</b> - Mise en place d'un projet pilote de fauchage différencié des bords de routes il faudrait faucher plus loin aux croisements de route = sécurité routière	<b>1</b>
<b>Création d'une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) favorable à la biodiversité en amont du Valduc</b>	<b>1</b>
<b>Plantation haie entre la rue du milieu et la rue de Wahenge</b>	<b>0</b>
<b>Nouveau projet : Création de passe à poissons là où c'est possible</b>	<b>0</b>
<b>Création d'un réseau de mares naturelles</b> - Creuser des mares en partenariat avec la Province ;	<b>0</b>
<b>Gestion des talus de chemins</b> - Respect des limites par les voisins	<b>0</b>
<b>Projet LIFE VALLEES ATLANTIQUES</b>	<b>0</b>
<b>Opérations pour préserver batraciens</b>	<b>0</b>

#### 4) Approfondissement des projets les plus plébiscités

Les projets les plus plébiscités sont approfondis en séance.

Voir résultat en annexe.

## 4 DIVERS

- Simon De Paepe présente la FRW : il s'agit un organisme indépendant et pluraliste en charge de missions de service public. Nous œuvrons pour le développement des région rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Sa fonction principale à Beauvechain consiste à accompagner la Commune dans son Programme Communal de Développement Rural et dans l'appel à projets 'BiodiverCité'. Il a pour rôle de conseiller la Commune dans les processus administratifs et d'animer les différentes réunions de participation citoyenne.
- La Commune se lancera début 2024 dans l'élaboration de son nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR). La première étape consistera dans l'organisation de consultations dans tous les villages.
- Un membre attire l'attention sur la nécessité d'intégrer les objectifs de Développement Durable (ODD) dans les prises de décisions communales. → La commune spécifie que le nouveau PCDR sera 'agenda 21 local' et aura par ailleurs l'obligation de vérifier le bon respect des ODD durant toute l'élaboration et la mise en œuvre des projets.
- La Commune procédera à la distribution d'arbres le 25 novembre ; possibilité de tenir un stand pour ceux qui le souhaitent.
- Un membre demande à la Commune comment améliorer la Communication sur la promenade qu'elle va organiser → La Commune l'invite à fournir toutes les informations au service communication qui se chargera de l'inclure dans la newsletter et de les projetées sur l'écran d'informations à Hamme-Mille. Il faut prévoir une planification de la promotion entre 15 jours et 1 mois à l'avance
- Hélène Aimont présente en quelques mots le Groupe d'Action Locale (GAL) Cultruralité : le GAL est actif sur un territoire de 7 communes contiguës à l'est de la province du Brabant wallon. (Beauvechain, Hélécin, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies). Entre 2020 et 2023, le plan d'action du GAL se concentre sur les axes de travail suivants :
  - Pour une agriculture plus durable et une meilleure compréhension des enjeux agricoles
  - Pour la préservation et le renforcement du maillage écologique

- Pour un développement territorial raisonné et innovant
- Pour une mobilité alternative et multimodale
- Pour soutenir la cohésion sociale et favoriser l'inclusion active
- Pour stimuler la coopération culturelle
- Pour renforcer l'attractivité et l'économie locale résiliente
- Pour le renforcement d'une politique énergétique supracommunale

**Fin de la réunion**

**Simon De Paepe**  
**Fondation Rurale de Wallonie**  
Secrétariat



**Brigitte Wiaux**  
**Échevine du développement rural**

